SCOT

Depuis le 7 novembre 2011, Cap Atlantique est dotée d'un Schéma de Cohérence Territoriale approuvé préalablement par le Conseil Communautaire du 21 juillet 2011.

Qu'est-ce-que le SCOT ?

Les SCOT visent à définir les objectifs des politiques publiques d'urbanisme pour l'habitat, le développement économique, les loisirs, les déplacements, la circulation automobile, l'environnement, qui méritent d'être définies à cette échelle territoriale.

D'autres documents plus précis les déclineront ensuite, thématiquement, le Plan Local de l'Habitat (PLH), par exemple, ou géographiquement, les Plans Locaux d'Urbanisme des communes (PLU).

Pour le consulter, rendez-vous à sa page dédiée, sur le site internet de Cap Atlantique.

Révision du SCOT, la concertation continue : du PAS (Projet d'Aménagement Stratégique) au DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs)

Dans le cadre de la déclinaison du PAS au DOO, la population du territoire de CapAtlantique La Baule Guérande Agglo est invitée à contribuer aux orientations et objectifs du document à caractère prescriptif **jusqu'au 27 janvier 2025.** Le DOO constitue une feuille de route partagée pour la mise en œuvre du projet à l'échelle du territoire. Téléchargez le dossier de concertation « la phase PAS au DOO ».

Donnez votre avis :

- Dans les registres des 15 mairies de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et au siège de l'Agglo
- Via le formulaire de contact en ligne
- Par voie postale : CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, 3 Avenue des Noelles 44503 La Baule-Escoublac Cedex

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08